

la nouvelle lettre

Directeur de la publication : Jacques GARELLO

Commission Paritaire : 0113 K 87909 - ISSN : 1951-4727

N°1106 du 11 février 2012

Hebdomadaire 1,50 €



Convergence ou Alignement ?

L'intervention d'Angela Merkel dans la campagne électorale française a donné lieu à des lectures différentes. Je vous propose la mienne, en posant cette question : entre l'Allemagne et la France s'agit-il de convergence ou d'alignement ?

Baucoup de commentateurs se sont interrogés sur les raisons qui ont poussé la Chancelière à apporter son soutien à Nicolas Sarkozy. Elle peut rechercher son propre intérêt politique : sa popularité est au plus haut dans son pays, et sa venue à Paris la confirme dans le rôle de leader européen. L'électeur allemand ne serait-il pas fier de cette revanche sur l'histoire ? Evidemment cette idée n'est guère sympathique à beaucoup de Français, et pour causes : d'une part,

beaucoup de nos compatriotes aiment bien donner des leçons aux autres, mais n'aiment pas s'en entendre donner ; d'autre part, l'image d'une Allemagne à nouveau agressive pourrait effrayer. Pour ma part, je ne crois pas que l'esprit de conquête anime le peuple allemand, qui aurait plutôt la crainte d'être le dindon de la farce : après les lourds sacrifices consentis pour mériter sa position actuelle (notamment en absorbant les Länder de l'Est) lui faut-il éponger les dettes des autres ? « Et bien, dansez maintenant »...

Mais je crois que la Chancelière a été surtout effrayée par la perspective de François Hollande à l'Elysée : née en RDA, elle a horreur du collectivisme, du communisme et de tout ce qui y ressemble.

SOMMAIRE DU N°1106

EDITORIAL : Convergence ou alignement ? pp. 1-2

CONJONCTURE : Libéralisation à l'italienne pp. 3-4

ACTUALITÉ : Mario Draghi met en place sa diplomatie p. 4 - Cultures diverses et civilisation universelle p. 5 - La grève est-elle un droit ? p. 5

CHRONIQUE DES 100 JOURS p. 6

PORTRAIT : Spencer 1820-1903 p. 7

LU POUR VOUS : livres, articles et sites p. 8

BULLETTIN D'ABONNEMENT

s'abonne à la formule postale pour 20 numéros (35 €) ou 40 numéros (60 €)

s'abonne à la formule électronique (format PDF) pour 40 numéros (40 €)

envoie une liste de personnes pour un service gratuit de 4 numéros dans le cadre de la formule postale ou électronique.

Merci de libeller vos chèques à l'ordre de la SEFEL et de nous les faire parvenir à l'adresse suivante :

SEFEL chez ALEPS, BP 80026, 13545 Aix en Provence Cedex 4

M Mme Mlle NOM..... Prénom.....

Adresse

Code postal Ville..... Courriel

sefel

SOCIETE D'EDITION ET DE FORMATION ECONOMIE ET LIBERTE

Chez ALEPS, BP 80026, 13545 Aix en Provence Cedex 4 - Tél. : 01 43 80 55 18

www.libres.org

Convergence ou alignement ? (suite)

Or, à n'en pas douter, le socialisme marxiste qui a inspiré le discours du Bourget a de quoi inquiéter. Angela Merkel prend le risque de se brouiller d'avance avec un Président prisonnier d'un programme et d'un entourage gauchistes. De plus, comme tout citoyen de la RDA, elle sait la rançon que son pays a payée à l'inflation, qui a fait le lit du nazisme.

Je n'éprouve donc ni surprise ni révolte à l'idée d'un soutien qui a au moins le mérite de la franchise – ce qui est rare dans la classe politique.

Du côté français, le terme à la mode est « convergence ». Ce mot ne me plaît pas. Il peut en effet signifier « harmonisation » entre partenaires européens, alors que l'analyse et l'histoire m'inclinent à préférer la concurrence. On le voit à propos des discussions à propos des impôts sur les sociétés : à quel niveau fixer le taux commun et l'assiette commune ? L'Allemagne va-t-elle pénaliser ses entreprises, pour permettre aux entreprises françaises d'être moins fiscalisées, ou l'inverse ? La concurrence doit s'instaurer en matière fiscale comme dans tout autre domaine : social, environnemental. Son résultat habituel, ici comme ailleurs, est de déboucher sur le meilleur niveau possible, car les moins bons doivent se hisser au niveau des meilleurs. Dans le processus concurrentiel, il y a bien convergence, mais par adaptation progressive de tous aux choix effectués par les meilleurs.

Mais convergence peut également s'entendre de l'émergence d'une nouvelle société européenne où chacun des leaders apporterait son actif. Mais quel est l'actif

spécifique des deux pays ? Les Allemands sont admirés pour leur modèle économique, qui leur vaut aujourd'hui excédents commerciaux, chômage réduit et finances publiques assainies. De leur côté, les Français sont fiers de leur modèle social, que tous nos hommes politiques, de droite comme de gauche, veulent sauvegarder. Peut-on imaginer une convergence sous forme d'un heureux mélange des deux ? Je vois mal les Allemands abandonner une protection sociale (maladie, retraite, chômage) qui leur coûte 10 points de moins que notre Sécurité Sociale. Ils ont limité l'indemnisation du chômage à un an ; reviendraient-ils à trois ans ? Le chômage partiel, géré au niveau des entreprises, est leur arme préférée et efficace contre les licenciements, et l'apprentissage permet de limiter le chômage des jeunes à 10 % contre plus du double chez nous. Que pourraient-ils donc emprunter au « modèle social français » ?

“ Notre modèle social n'est pas exportable ”

Depuis des mois, on entend dire que grâce à notre fameux modèle nous avons mieux traversé la crise que les autres. Cette farce n'est plus crédible aujourd'hui, car on ne peut faire du « social » sans faire de l'« économique ». Ainsi, dans la corbeille de mariée, la France n'a-t-elle rien à apporter.

C'est la raison pour laquelle il s'agit pour nous de nous aligner. Nous aligner sur l'Allemagne peut-être, dans un premier

temps. C'est-à-dire réduire le rôle de l'Etat en privatisant comme l'ont fait les Allemands (HLM, postes, chemins de fer, hôpitaux, musées), en introduisant décentralisation et concurrence dans le système de protection sociale, en donnant au marché du travail, avec l'accord des syndicats, toute la flexibilité possible, en interdisant les déficits budgétaires à tous les niveaux. Mais tout n'est pas bon à prendre chez les Allemands. En particulier ils ont augmenté le taux de TVA – ce qui permet à Nicolas Sarkozy de justifier le projet de TVA sociale, ils ont surestimé les possibilités des énergies de substitution et abandonné imprudemment le nucléaire.

“ Il faut nous aligner sur la liberté économique ”

En fait, il n'y a ni miracle ni modèle allemand. L'alignement que devraient viser les dirigeants français est un alignement vers les principes essentiels de l'économie : libre échange, libre entreprise. Pour l'instant, nous en sommes encore à vanter les mérites du protectionnisme et du made in France, à tenter de sauver la Sécurité Sociale, à laisser les syndicats imposer leur tyrannie du statu quo. Ce n'est pas tant sur l'Allemagne qu'il faut s'aligner que sur le bon sens, l'initiative individuelle, l'esprit d'entreprise et d'épargne. Il faut s'aligner sur la liberté économique pour avoir le progrès social. Les Allemands l'ont compris, pour-quoi pas nous ?

Jacques Garello

LIBERALISATION A L'ITALIENNE

L'Italie a-t-elle enfin trouvé le chemin des réformes ? On peut se poser la question après l'annonce de mesures structurelles par Mario Monti, pour renforcer la concurrence et faire disparaître les lois inutiles. Certes, le pays est bien malade, avec une dette publique de 1900 milliards, des dépenses publiques excessives, une économie souterraine de 21% du PIB, et d'autres signes de faiblesse. Mais il semble que le nouveau gouvernement ait compris que les politiques conjoncturelles ne servaient à rien et que seules des politiques structurelles pourraient favoriser la croissance.

Politique conjoncturelle ou réformes structurelles ?

Face à la crise des subprimes de 2008, à la récession de 2009, la plupart des pays ont réagi en appliquant la vulgate keynésienne : en cas de récession, il faut relancer la demande par les dépenses publiques. Il en est résulté une explosion de la dette publique, s'ajoutant à des années de déficits excessifs, ce qui a provoqué la crise des dettes souveraines. Résultat : la récession est toujours là et d'un côté on bricole à la va vite des plans de rigueur ou d'austérité, tandis que de l'autre on veut relancer en faisant pression sur la banque centrale européenne pour qu'elle ouvre largement le robinet du crédit. On fait de la déflation et de l'inflation à la fois. C'est dire que l'on ne sort pas de la politique conjoncturelle.

Or les pays les moins touchés sont ceux qui ont fait des réformes structurelles fortes, notamment en ce qui concerne le marché du travail, comme l'Allemagne à l'époque de Schröder, ou le Danemark ou les Pays-Bas avec la « flexisécurité », ou encore la Suède avec les privatisations et le recul de l'Etat Providence. Mais ces réformes n'attirent pas les hommes politiques, parce qu'elles ont un effet à long terme, alors qu'ils ont l'œil rivé sur la prochaine échéance électorale.

430 000 textes abrogés

Le gouvernement italien de Mario

Monti, qui n'est pas soumis aux mêmes contraintes électorales à court terme, a retenu la leçon et lancé des réformes de fond. On peut en prendre pour exemple l'allègement de la réglementation publique et le renforcement de la concurrence. Le plus spectaculaire s'est produit le 27 janvier, lorsque le Conseil des ministres a aboli d'un coup 333 lois et un ensemble de 430 000 décrets, circulaires et textes réglementaires divers ! L'Italie ne s'est pas effondrée pour autant. Ces textes étaient évidemment inutiles, parfois on ne se souvenait même plus de leur raison d'être, et les entreprises italiennes devaient faire preuve de beaucoup d'habileté pour les appliquer ou pour les transgresser. Le ministre du développement économique, Corrado Passera, a expliqué qu'il avait simplement écouté les suggestions des chefs d'entreprise et des consommateurs.

Pour ne prendre que quelques exemples, on pourra désormais obtenir un acte d'état civil ou proroger sa carte d'identité en temps réel par internet. Les agriculteurs pourront vendre leurs produits directement sur les marchés, les chefs d'entreprise n'auront plus à faire la queue des heures pour certifier qu'ils respectent bien les règlements sanitaires, un boulanger pourra fabriquer du pain le dimanche et un commerçant ouvrir son magasin quand il le souhaite. Plus incroyable : les administrations pourront correspondre entre elles par internet au lieu de le faire par courrier postal !

La France pourrait s'inspirer de ce décret abolissant 430 000 textes, dont le nom est tout un programme : « Libérer l'Italie ».

Ouverture à la concurrence des professions fermées

Il s'agit de libérer les entreprises des contraintes inutiles, mais aussi de renforcer la concurrence. Le nouveau gouvernement s'attaque à un bastion, celui des professions fermées. Toutes seront ouvertes à la concurrence, et les experts attendent de cette libération de l'offre deux points de PIB en plus ! Voilà les gisements de croissance durable. Quelques exemples sont significatifs de l'audace réformatrice.

Les taxis, soumis à un *numerus clausus* très strict par les régions, vont voir celui-ci fortement relevé et les autorisations assouplies. Les pharmaciens, dont le nombre dépendait de l'importance de la population (une pour 3000 habitants) vont pouvoir s'installer librement (on en attend 5000 de plus), fixer librement leurs horaires d'ouverture ou leurs promotions tarifaires. Pour les notaires et les avocats, l'encadrement des honoraires est aboli (tarifs libres, sauf dans certains cas comme liquidation judiciaire), 500 nouvelles études de notaire pourront être créées. Pour les stations d'essence, il sera mis fin aux contrats d'exclusivité liant compagnies pétrolières et distributeurs.

Libéralisation à l'italienne (suite)

Les intermédiaires devront systématiquement mettre en concurrence les polices d'assurance automobile. Le réseau national de distribution du gaz sortira du giron de l'entreprise pétrolière ENI. Les magasins qui vendent de la presse n'auront plus de surface minimale à respecter. Les jeunes de moins de 35 ans pourront créer une société simplifiée à responsabilité limitée pour un euro seulement. Les fréquences télévisées sont libéralisées. Les tarifs minimum sont abolis. Les participations industrielles de l'Etat seront mises en vente. En fait, tous les secteurs sont en fait concernés.

« La première grande révolution libérale »

Linda Lanzillotta, représentante des centristes, a parlé, avec admiration, de « la première grande révolution libérale jamais faite en Italie ». Le texte avait été

préparé depuis des semaines, mais il a fallu sept heures de conseil des ministres pour en arriver à bout ! Inutile de dire que les lobbies ont pesé de tout leur poids pour empêcher cette libéralisation, utilisant tous les moyens, comme la grève des taxis ou des pharmaciens. Mais le gouvernement a procédé par décrets immédiatement en vigueur, même si le parlement devra les ratifier.

Cela permettra une intensification de la concurrence et une libéralisation de l'offre. Les prix vont baisser (les ménages devraient économiser chacun environ 1800 euros, si tout ce qui est prévu est appliqué). La production va augmenter, et les nouveaux entrants sur les marchés désormais ouverts vont créer des emplois. Et cela d'autant plus qu'un autre texte est en préparation concernant la réforme du droit du travail.

Pour conclure, ces mesures de libéralisation vont dans la bonne direction. Sans doute y a-t-il loin de la coupe aux lèvres. Beaucoup d'Italiens se réjouissent de ces annonces, mais qui ne sont pour autant que des annonces : ils sont curieux de savoir ce qui va se passer en fait. Mais l'Italie, rassurée pour l'instant sur l'avenir de sa dette publique par la « compréhension » de ses partenaires européens et de Mario Draghi, ouvre une voie nouvelle que devrait bien emprunter les réformateurs français, trop occupés de court terme, et de mesures d'urgence, comme la hausse des impôts. La France demeure championne des professions fermées et des réglementations, en dépit de rapports sur l'ouverture des professions (du rapport Rueff Armand au rapport Attali). En France on reste droit dans ses bottes, en Italie on aime changer d'air.

Jean Yves NAUDET

Mario Draghi met en place sa diplomatie

La BCE prend progressivement le chemin du laxisme : l'euro y survivra-t-il ?

On peut expliquer l'« audace » de Mario Monti par le coup de main que lui donne Mario Draghi, directeur de la Banque Centrale Européenne. Il a persuadé les Allemands que la dette italienne pourrait être étalée moyennant une garantie de la BCE, qui lui éviterait d'emprunter à un taux prohibitif sur les marchés financiers. Opération réussie : l'Italie a eu sa garantie « exceptionnelle », et les taux d'emprunt ont baissé pour les Italiens. Les Allemands ont sans doute tenu compte du fait que la dette italienne est portée pour 25 % par les assureurs allemands ! Pour la dette grecque portée par les banques (ici surtout françaises), on pourrait

débloquer les 140 milliards pour calmer le jeu dès maintenant – mais ici le feu vert n'a pas encore été donné à la BCE.

Tout le monde connaissait les talents de diplomate de Mario Draghi. Mais ce que tout le monde ne voit pas c'est que la BCE accélère singulièrement le mouvement qui la porte vers son rôle de « prêteur en dernier ressort », ce qui est réclamé par les Français mais rejeté par les Allemands. La BCE peut faire tourner la planche à billets de l'euro, et prêter les liquidités ainsi créées à ceux qui sont dans le besoin.

Voilà la « solidarité européenne » à l'œuvre, et il n'y a plus de trace de la stabilité et encore moins de la rigueur pourtant inscrites dans le traité constitutif de l'euro. En clair, c'est une inflation bien au-delà des 2 ou 3 % que l'on nous concocte, une façon commode d'éponger une partie des dettes et d'avoir enfin un « euro faible », dont on attend qu'il relance les performances européennes. Vaine attente, mais véritable engagement dans une politique inflationniste rêvée par tous les emprunteurs : quand on a trop emprunté on rembourse en monnaie de singe.

Cultures diverses et civilisation universelle

Mauvaise querelle autour du discours de Claude Guéant

La mauvaise foi n'a pas étouffé les détracteurs de ses ennemis, et le courage n'a pas inspiré certains de ses amis, tels Alain Juppé ou Jean Pierre Raffarin.

Il faut en effet avoir un certain culot pour isoler de son contexte la phrase désormais célèbre du Ministre de l'Intérieur. Rappelons les propos complets de Claude Guéant « Contrairement à ce que dit l'idéologie relativiste de gauche, pour nous, toutes les civilisations ne se valent pas [...] Celles qui défendent l'humanité nous paraissent plus avancées que celles qui la nient ; celles qui défendent la liberté, l'égalité et la fraternité nous paraissent supérieures à celles qui acceptent la tyrannie, la minorité des femmes, la haine sociale ou ethnique ».

Devant les étudiants de l'UNI Claude Guéant s'élevait contre la mode du relativisme : tout se

vaut, à chacun sa vérité, défense de juger, et autres sornettes. Sa seule erreur a été d'employer le mot « civilisations » alors qu'il aurait dû parler de « cultures », car la civilisation est une alors que les cultures sont plurielles et diverses.

Ce qu'il a voulu signifier, c'est que toutes les cultures ne sont pas civilisées, il en est qui sont barbares parce qu'elles ne respectent pas la dignité de l'être humain. Par exemple, c'est à tort que l'on parle de civilisation romaine pour décrire une société où l'on a droit de vie et de mort sur les esclaves, où l'on fait de l'empereur le seul dieu. Et que dire des « civilisations » aztèque, maya, inca, chinoise, khmer, grecque, égyptienne, babylonienne, etc. ? Par contraste, la civilisation, la seule, la vraie, a émergé de la

rencontre et de l'évolution de cultures diverses, permettant la découverte de la vérité sur l'homme et la société : l'homme se grandit et les relations entre les hommes s'apaisent lorsque le respect et l'amour des autres deviennent les bases de l'ordre social, et se traduisent en institutions qui protègent la vie, la liberté et la propriété. Du moins est-ce le credo libéral, humaniste et, me semble-t-il, chrétien. Ce credo est intemporel et universel, il est acte de foi plutôt que réalité, mais il sollicite nos efforts et contient nos espoirs.

Hélas on peut observer aujourd'hui le retour en force de cultures barbares. Donc, il n'y a pas choc des civilisations (comme le prétendait Samuel Huntington) mais choc entre la civilisation et la barbarie.

La grève est-elle un droit ?

La grève des pilotes, après celle des enseignants et cheminots, pose la question

D'éminents juristes considèrent que la grève est un fait, et pas un droit. La « rupture concertée de travail » est un fait. Mais parler d'un droit de grève signifie que ce fait et ses conséquences échappent au droit commun. En France, le droit s'arrête aux portes du droit du travail.

Le « droit de grève » est pourtant reconnu par la Constitution et par la jurisprudence. Ce qui fait sa spécificité chez nous, c'est que « la grève ne rompt pas le contrat de travail, sauf faute lourde imputable au salarié » (art.521 du Code du Travail). Les grévistes jouissent donc d'une impunité quasi-totale, d'autant que les juges décèlent rarement de « faute lourde » (détruire des installations

ou des produits, bloquer les accès avec les piquets, ne sont pas répréhensibles). Donc, après la grève, on retrouve son emploi sans problème ; et il n'est pas rare que les grévistes obtiennent le paiement des jours perdus. Quant aux syndicats ils sont peu souvent condamnés à payer les dommages causés.

Le sommet est atteint quand la grève concerne des secteurs à monopoles, où l'utilisateur ou client est sans recours possible : écoles fermées, chemins de fer ou autoroutes bloqués, ports, aéroports et tours de contrôle paralysés, ordures amassées. Et le sommet du sommet c'est de pratiquer la grève aux jours de plus grande affluence, pour pénaliser le plus de gens possible.

La grève est un sport national, avec pour équipe phare celle des fonctionnaires et des agents de services collectifs, aux emplois garantis et aux rémunérations plutôt confortables. Par comparaison, les salariés du secteur privé ne sont pas de bons joueurs. Ce sport est bien moins pratiqué à l'étranger, en Allemagne, Angleterre, Suède ou Suisse. Les salaires et l'emploi y sont pourtant supérieurs, ce qui montre que la grève n'a aucun effet favorable aux salariés. A qui profite le crime ? A ceux qui l'organisent, les syndicats qui entendent ainsi renforcer leur pouvoir, non pas pour protéger leurs adhérents (ils n'en ont pas) mais pour maintenir leurs privilèges et leur financement.

Chronique des idées qui émergent de la campagne et annoncent l'avenir. Ces idées seront notées bonnes ♥ ou mauvaises ♠.

Révision des indemnités de chômage ♥♥

Nicolas Sarkozy annonce son intention d'organiser un référendum sur la révision des indemnités de chômage, mesure inspirée par les lois Hartz adoptées par les Allemands. L'indemnisation serait limitée à un an, au lieu de trois. Elle s'accompagnerait nécessairement d'une formation. Le chômeur n'aurait pas le droit de refuser l'emploi qui lui serait proposé.

Compte tenu du calendrier, il ne s'agit que d'une annonce, mais elle marque une rupture si profonde avec les mœurs françaises que l'on peut s'interroger sur son réalisme. Elle se heurtera sans doute à la totale opposition des syndicats et provoquera une vertueuse indignation à gauche.

♥♥♥ La mesure la plus favorable aux chômeurs est la fluidité du marché du travail, ce qui suppose la totale liberté d'embauche et de licenciement. De ce point de vue la mise en place d'accords compétitivité emplois (ACE) annoncée également par le Président candidat va dans le bon sens. C'est la fin des 35 heures. La diminution des charges sociales et fiscales pesant sur les entreprises et les entrepreneurs est une autre puissante incitation à créer des emplois.

Autonomie des établissements scolaires ♥

C'est une des mesures appartenant au volet « instruire » de François Bayrou. Il est vrai que le poids du ministère et, à travers lui, des syndicats d'enseignants, ôte toute liberté aux chefs d'établisse-

ments. Mais peut-il y avoir autonomie sans les ressources financières qui la rendent praticable ? Et la puissance syndicale serait-elle remise en cause ? François Bayrou la respecte trop...

♥♥♥♥ La seule autonomie véritable et efficace est dans la concurrence et la privatisation – comme les Anglais les ont amorcées avec Tony Blair et la poursuivent avec David Cameron. Elle ne devient praticable que si les parents ont le libre choix de leurs écoles, et financent les établissements fréquentés par leurs enfants. Pour les familles modestes, l'octroi de bons scolaires permet d'avoir cette liberté de choix.

Le tutorat pour les élèves en difficulté ♠

Une autre mesure envisagée par François Bayrou. Cette forme de « cours particuliers » ou de cours de rattrapage repose sur le bénévolat – mais on ne trouve pas beaucoup d'enseignants volontaires puis-qu'ils sont déjà en sous-effectifs disent les syndicats. Confier le tutorat à des étudiants rémunérés (par des bourses) est sympathique, mais d'un rendement douteux. François Bayrou envisage aussi une « école des parents » qui permettrait à des analphabètes d'acquérir un savoir suffisant pour guider leur progéniture.

♥♥♥ Autoriser la création d'écoles du soir ou de classes de premier rattrapage (lire, écrire, compter) payées par les parents qui rémunèrent des personnes qui trouvent ici un complément de revenus (base de l'enseignement en Inde). Le meilleur tutorat s'exerce aussi dans des « écoles de familles » tout à fait indépendantes des établissements scolaires. Elles se multiplient aux

Etats Unis. Les bons scolaires pourraient ici encore prouver leur efficacité.

Le SMIC à 1.700 € brut de Mélanchon ♠♠♠♠

Il aurait le mérite de distribuer un pouvoir d'achat suffisant pour faire redémarrer les dépenses des Français, donc l'emploi : Jean Luc Mélanchon est dans le « keynésien » correct. Mais pourquoi 1.700 et pas 2.000 ? En fait, le SMIC est une machine à fabriquer des chômeurs, surtout pour des personnes peu qualifiées (notamment les jeunes). Ce niveau de salaire s'accroît plus vite que le salaire moyen au point que l'écart ne cesse de diminuer entre SMIC et salaire brut médian (2.100 €). De la sorte, le travail peu qualifié devient très cher, sans rapport avec la productivité, et les entreprises préfèrent ou bien ne pas embaucher ou bien donner l'emploi à un candidat plus qualifié. Cette subvention à la non qualification décourage aussi les salariés d'investir dans leur propre formation, et ils sont ainsi les premiers visés par les licenciements.

Le salaire est un prix qu'on ne peut pas bloquer impunément. Un prix trop élevé fait diminuer la demande (de travail) et accroît artificiellement l'offre de travail (ou la demande d'emploi). De plus, un SMIC de 1.700 € brut s'accompagnerait aujourd'hui d'une charge sociale de quelque 1.100 €, ce qui donnerait un salaire complet de 2.800 €.

♥♥♥♥ Supprimer carrément le SMIC (comme en Allemagne) ou en faire un filet social minimum très éloigné du salaire médian (comme aux Etats-Unis). André Bergeron (FO) était partisan d'un SMIC jeune purement symbolique.

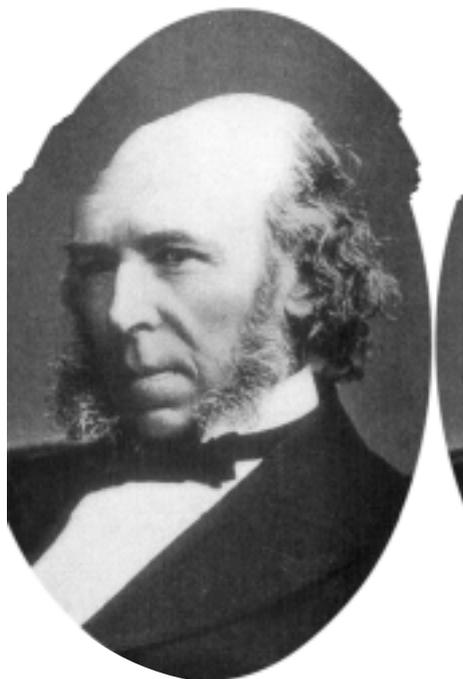
Herbert Spencer (1820-1903)

Spencer n'est pas Darwin

Pendant longtemps Spencer a été connu comme un « évolutionniste », et on a associé son nom à celui de Darwin. La thèse de Darwin consiste à voir dans l'être humain le produit d'une évolution naturelle qui a conduit sans discontinuité de la matière inerte à l'être humain. Il n'y a pas de rupture dans ces transformations, donc l'idée d'un homme créé est exclu. Les « darwinistes » s'opposent aux « créationnistes ». Pour sa part, Spencer ne s'intéresse pas précisément à l'évolution naturelle (bien qu'il ait fait plusieurs allusions à l'idée de transformation de la matière) mais se propose d'expliquer l'évolution des sociétés. C'est un sociologue, dans la lignée d'Auguste Comte, désireux de comprendre les phases successives de l'état des sociétés. Il estime que les sociétés obéissent à un double mouvement : de diversification (une complexité croissante) et d'organisation (la mise en place d'un ordre social). Voilà pourquoi on parle à propos de Spencer de « darwinisme social » ou d'« organicisme ».

La sélection des groupes

Quel est le principe directeur de l'évolution sociale ? C'est le succès de l'initiative, du mérite, qui finalement permet aux meilleurs de l'emporter, et élimine les plus faibles. Combat pour la vie ou la survie ? Ce serait aller trop loin. Mais soucieux de l'efficacité et de la productivité : Spencer est sous l'influence de l'utilitarisme de Bentham. Est bon ce qui réussit. Sont bons ceux qui réussissent. Sa thèse est celle de « la survie des plus aptes ». Mais Spencer est sociologue, et ne s'intéresse apparemment qu'aux groupes. Comment sont-ils constitués ? Une lecture rapide de Spencer verrait dans la cohésion du groupe une composante ethnique,



ou religieuse, voire biologique, ce qui lui a valu de sérieuses attaques : n'est-ce pas la porte ouverte au racisme, ou à l'eugénisme ? En fait, Spencer est obligé de revenir aux individus, qui composent un peuple, et il va déplacer son étude vers la façon dont un peuple est organisé. Au-delà du débat entre l'inné et l'acquis, il y a la prééminence de l'ordre social.

«Le droit d'ignorer l'Etat»

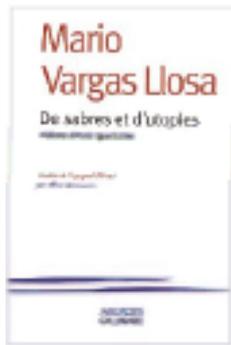
L'ordre social de Spencer est celui de la liberté. Il est difficile de trouver un sociologue libéral, car le libéralisme, dans la tradition de Locke et Smith, est acte de confiance dans l'être humain, capable d'échanger, de contracter, et de rechercher des relations de mutualité. Spencer a connu Bastiat, il a été membre de l'Anti Corn Law League (société en faveur du libre échange), et il n'a pas de sympathie pour l'Etat. Voici donc un tout autre aspect de la pensée de Spencer, mis en évidence par Yvan Blot : Spencer est un anarcho-capitaliste.

Anarchiste, parce qu'on peut se passer totalement de l'Etat. Les sociétés se sont données un Etat au cours d'une phase primitive où la force et la guerre étaient les modes de relation dominants. Pourquoi la société serait-elle encore soumise au pouvoir, à ceux qui exercent la coercition, alors que l'on est parvenu au stade du plein développement, et que l'homme lui-même a progressé ? Il va donc bien au-delà du libéralisme classique, qui s'accommode en général d'un Etat minimum.

Mais cet anarchiste est aussi un fervent défenseur du droit de propriété, base du système capitaliste. C'est parce qu'ils ont un droit de propriété sur eux-mêmes, sur leurs initiatives et leur réussite, que les individus peuvent s'organiser à travers l'échange. L'anarchisme de Spencer est donc identique à l'ordre spontané de Hayek. Il repose sur l'aptitude des gens à s'auto-organiser sans qu'il soit besoin de recourir à la coercition.

Darwinisme peu « social »

Spencer s'est fait d'autres ennemis en poussant l'idée de sélection jusqu'à son point extrême. Car le voici à nouveau sociologue, quand il recherche les caractéristiques des groupes sociaux les plus efficaces, et qui vont donc survivre. Ces groupes ne peuvent entretenir en leur sein des individus qui n'ont pas les aptitudes voulues. Les lois sur les pauvres appauvrissent tout le monde. La charité n'est pas un service, il est source d'assistanat, dirait-on aujourd'hui. Et Spencer d'en conclure que le moindre défaut de l'Etat n'est pas de vouloir redistribuer les richesses au bénéfice des parasites et au détriment des plus aptes, de sorte que le groupe s'affaiblit jusqu'à disparaître. L'anthropologie de Spencer est assez impitoyable !



Mario Vargas Llosa

De sabres et d'utopies. Visions d'Amérique latine

Mario Vargas Llosa a reçu le prix Nobel de littérature en 2010 « pour sa cartographie des structures du pouvoir et ses images aiguisées de la résistance de l'individu, de sa révolte et de son échec ». Son parcours intellectuel et politique peut sembler déroutant ; du communisme et de l'amitié avec Castro au libéralisme

le plus pur. En fait, « Mario », comme disent ses amis, a toujours été en recherche de la liberté et de la dignité de la personne humaine. Comme tous les jeunes, il a cru un instant que la révolution allait libérer son pays, le Pérou, de la dictature et de la corruption. Mais il a été horrifié par la conversion de Castro au stalinisme et par la nouvelle dictature révolutionnaire qui s'est instaurée dans la plupart des pays d'Amérique Latine. Après avoir étudié les œuvres des grands classiques libéraux (Smith, Hayek, Popper), il a pris la tête du mouvement « Libertad » et s'est présenté à l'élection présidentielle péruvienne en 1990. Battu de justesse, il rejoint l'Espagne. Mais son influence politique demeure très vive dans son continent d'origine. Son talent littéraire fait le reste, et lui apporte la célébrité mondiale, justement récompensée par le jury Nobel. Ajoutons que Mario Vargas Llosa est un « poète du monde », riche d'une profonde culture française (il a vécu à Paris pendant près de dix ans) et d'une bonne connaissance de la pensée américaine (il a été lauréat de l'American Enterprise Institute).

Ce récent volume d'essais offre aux lecteurs français l'occasion de réfléchir sur la dimension humaniste du libéralisme. Mario Vargas Llosa dénonce les ravages de l'étatisme et du socialisme en Amérique latine et fait l'éloge de la liberté économique. L'autoritarisme, né de « fausses » révolutions, est la plaie de l'Amérique latine ; il a freiné tout développement : nationalisme, corruption, populisme, indigénisme ont étouffé toute démocratie libérale : « Il n'y a pas de démocratie qui survive à une accumulation aussi désorbitée du pouvoir économique aux mains du pouvoir politique ».

Saisissantes les pages sur les organisations terroristes comme le Sentier lumineux ou comme le FARC, sur l'épuration ethnique menée par le sous-commandant Marcos en Bolivie, que le sociologue Alain Touraine a qualifié de « démocrate en armes ».

Mario Vargas Llosa donne encore une analyse passionnée de l'Argentine, l'un des pays les plus riches du continent et qui est tombé dans le coma économique où l'a plongée une bureaucratie asphyxiante.

La leçon qu'il faut tirer de ce qui s'est passé en Amérique latine c'est « la nécessité indispensable de globaliser la démocratie, non de mettre un terme à la globalisation ». Les textes réunis dans ce volume sont autant de munitions pour tous ceux qui combattent l'interventionnisme et souhaitent la victoire du libéralisme. Les utopies mènent aux sabres qui détruisent l'être humain.

De sabres et d'utopies. Visions d'Amérique Latine, Gallimard, 2011



« Pour sortir de la crise : plus ou moins d'impôts ? »

Les cas français, italien et suisse

Contribuables Associés et l'IREF ont donc convié Lyonnais (lundi 6) et Lillois (mardi 7) à une conférence publique sur ce thème. L'assistance a été fournie en dépit des frimas. Les communications présentées et les photographies seront sur le site contribuables.org et irefeurope.org très prochainement.



Vous y trouverez grand intérêt. Deux pays ont été considérés comme exemplaires : la Suisse, pour laquelle le Pr. Victoria Curzon Price a décrit le « frein à l'endettement » mis en place dès 2005 sous la pression du peuple helvétique (c'est l'avantage de la démocratie directe), et l'Allemagne où le chancelier Schroeder a privatisé, réduisant la dépense publique et le nombre de fonctionnaires et a restauré le marché libre du travail, comme l'a rappelé Alain Mathieu, président de Contribuables. Deux mauvais élèves : l'Italie pour laquelle le Pr. Enrico Colombatto pense que les gouvernants spéculent sur l'inflation organisée dès maintenant par la BCE, et la France, qui pratique l'hyper fiscalité (163 nouveaux impôts au cours des deux dernières années, a précisé Maître Jean-Philippe Delsol). Le Pr. Jacques Garello a conclu à la nécessité de relancer la croissance en diminuant les impôts et leur progressivité, en mettant fin au scandale de la Sécurité Sociale, et en libérant le marché du travail. Les débats, très participatifs, ont été menés par Benoîte Taffin, porte parole de Contribuables.